



PROJET DE PROTECTION DES ENFANTS MIGRANTS LE LONG DU CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS (PROJET CORAL)

A publier le
mercredi 28/02/18

Première revue annuelle du projet

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après 11 mois de mise en œuvre du projet de protection des enfants migrants le long du Corridor Abidjan-Lagos, dénommé projet CORAL, les porteurs du projet (Terre des hommes, MAEJT et ENDA Jeunesse-Action), organisent du 26 au 28 février 2018 à l'hôtel SUN BEACH de Cotonou, leur première rencontre régionale de bilan annuel et de planification des activités de la deuxième année du projet.

Prévu sur une durée de 3 ans, le projet CORAL a été officiellement lancé en avril 2017 à Cotonou par les parties prenantes du projet en présence de l'Union Européenne, partenaire financier puis, respectivement dans chaque pays d'intervention.

Il a pour objectif d'améliorer la protection des enfants migrants le long du corridor Abidjan-Lagos en Afrique de l'Ouest, afin de réduire leur vulnérabilité et d'améliorer leur accès à des opportunités de développement

La présente rencontre régionale vise à faire le bilan des activités planifiées pour la première année dudit projet, d'apporter des solutions à certaines interrogations émises au cours de la période et planifier les activités de la deuxième année.

Les 3 jours d'échanges, de partages et de réflexions ont essentiellement porté sur le compte rendu des réalisations de l'année 1 du projet au niveau de chaque pays et de la coordination du projet, les résultats obtenus, les effets ou changements induits, les leçons apprises, les bonnes pratiques expérimentées, ainsi que les perspectives.

Ils sont 65 participants issus de 5 pays concernés par le projet (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria) de Tdh Lausanne, du MAEJT et de ENDA Jeunesse Action.

Dans le souci de partager les expériences et les acquis du projet, un cocktail-débats est organisé. Y sont invités, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dont l'Union Européenne, la Direction de la Famille et de l'Enfance du Bénin, les ONG nationales et internationales qui interviennent dans le domaine de protection de l'enfance, les agences des Nations Unies, les médias, les Agences nationales de gestion des espaces transfrontaliers, ainsi que des agences des migrants et de la diaspora.

En terme de résultats, 6686 personnes informées et sensibilisées ont amélioré leur connaissance et compréhension des risques liés à la migration précoce et dangereuse et les conditions d'une migration sûre et sécurisée.

44 réunions de travail et séances de plaidoyer avec des acteurs clés ont permis d'intégrer les préoccupations liées à la migration des enfants dans 4 politiques/plans de protection de l'enfance au niveau pays, renforçant ainsi le cadre légal, politique et opérationnel de

protection de l'enfance. A cela s'ajoute la mise en route de mécanismes devant aboutir à la signature d'accords inter-Etats qui prennent en compte la protection des enfants concernés par la mobilité.

La formation de 177 acteurs des services sociaux le long du corridor Abidjan-Lagos sur l'approche mobilité des enfants et l'Accompagnement Protecteur ont abouti à la mise en place d'un travail en réseau au niveau des frontières le long du corridor entre les gardes-frontières et les acteurs communautaires afin de faire évoluer les perceptions vis-à-vis des enfants concernés par la mobilité.

Pour cette première phase, le projet CORAL a enregistré dans les 5 pays, 5893 enfants concernés par la mobilité dont 3018 filles et 2875 garçons sur les 25 000 prévus sur les 3 ans. Ces enfants et jeunes ont bénéficié d'écoute, d'appui-conseils, de médiation et ont été orientés vers des structures compétentes pour leur réinsertion socio-professionnelle. Ces premiers résultats appellent à un travail en réseau et au renforcement du système d'identification des enfants concernés par la mobilité.

En termes d'effets immédiats enregistrés au cours de cette première année, on note le renforcement de la collaboration entre acteurs institutionnels formels et acteurs communautaires, l'acquisition de nouvelles compétences, l'appropriation du projet et des concepts de mobilité et de l'Accompagnement Protecteur de l'Enfant (APE), l'accès des enfants migrants à l'information, la mobilisation accrue des communautés et des partenaires autour des questions de protection de l'enfance.

Contacts :

Terre des hommes, Délégation Golfe de Guinée

Tél. Bur. +229 21 30 30 02

Mme Patricia Elisabeth PIERRE, Cheffe de Délégation Golfe de Guinée

Cel. +229 64 65 91 80 E-mail : patriciaelisabeth.pierre@tdh.ch

M. Alfred SANTOS, Coordinateur Régional projet CORAL

Cél. : + 229 97 05 27 21 E-mail : alfred.santos@tdh.ch

Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT)

M. Moussa Harouna SAMBO

Tél. Bur. : Cél. :, E-mail :

ENDA Jeunesse Action

M. Aimé BADA, Coordinateur Régional

Bureau : E-mail : abada@endatiersmonde.org

Cél. +221 77 550 26 84